St-Jacques, le 21 novembre 2018

À l’intention du Comité des Règlements

Fédération des Harmonies et Orchestres Symphoniques du Québec

Sujet : Modifications des catégories du Festival de mai 2019/demande de dérogation

Madame, Monsieur,

Par la présente, je désire souligner ma déception suite aux changements dans les catégories du Festival de mai 2019. Suite à l’annonce de cet automne, les harmonies du Collège Esther-Blondin, formées d’élèves en option musique, devront passer aux catégories intermédiaires, ce qui aura, selon moi, un impact négatif sur la motivation de mes élèves. J’aimerais donc demander une dérogation afin de maintenir les inscriptions de mes ensembles en catégorie régulier.

Afin de préciser ma pensée, laissez-moi d’abord vous décrire notre contexte. Le cours d’option musique offert au Collège Esther-Blondin est ouvert à tous, ne comporte pas de sélection et se veut non-élitiste. Il y a une harmonie par niveau scolaire et tous les élèves inscrits au cours d’option musique sont tenus de participer aux concerts et aux festivals. À compter de l’année scolaire 2019-2020, les 1re secondaire se verront contraints à ne recevoir qu’une demi-année de formation (2 crédits) pour satisfaire au P.E.I., ce qui causera inévitablement un ralentissement de notre parcours musical.

Dans notre programme, des formations supplémentaires parallèles après l’école ont été mises sur pied avec des spécialistes, en section, pour un total de 12.5 heures par année. Dans la nouvelle règlementation, cette aide ne doit pas excéder 8 heures. En contrepartie, la catégorie intermédiaire permet des programmes oscillant de 4 à 8 crédits. Je trouve que l’écart est large entre un programme à 4 unités versus 8 intégrés à la grille-horaire de jour. Cela a assurément plus d’impact sur le niveau musical que le 4 heures annuel d’écart en formation supplémentaire, après l’école, dans des conditions non-optimales.

Voici pourquoi j’aimerais obtenir dérogation pour maintenir les ensembles de mon Collège dans la catégorie Régulier.

Ceci dit, la participation au Festival de Sherbrooke est une grande source de motivation pour mes élèves. C’est le type de défi qui offre l’occasion de les intéresser aux détails qui font la beauté de l’interprétation musicale. Avoir la possibilité de remporter un prix est un aspect motivant pour les élèves. Le voyage à Sherbrooke est donc très important dans leur parcours : c’est le point culminant de leur année en musique.

Dans un deuxième temps, j’aimerais aussi porter à votre attention sur le fait que à mon sens, il manque toujours une catégorie 3e secondaire au Festival. Au cours des dernières années, nous avons présenté nos groupes de 3e en catégorie de 4e secondaire. Il existe à mon avis une marge très importante de maturité (musicale et personnelle) entre ces deux niveaux. Pour reprendre les paroles d’un de vos juges dans cette catégorie, les élèves de 3e secondaire doivent «…aller plus loin dans leur interprétation». C’est ce qu’ils font plus tard, en 4e secondaire.

Voilà donc un problème de plus pour notre participation au Festival de cette année : je ne peux pas présenter mon harmonie de 3e secondaire en catégorie intermédiaire de 4e secondaire. Ici à l’école, la différence est énorme entre les deux groupes. Ceci engendrera une démotivation des élèves.

Bref, est-ce que à l’avenir, la FHOSQ pourrait annoncer tout changement à sa règlementation à la fin d’une année scolaire afin de permettre aux enseignants faire les choix d’organisation pour l’année qui suit? Je dois admettre que de recevoir cette décision de façon tardive me cause souci. J’aurais aimé pouvoir réfléchir en juin dernier à ce problème des catégories et donc faire un meilleur choix pour l’organisation de mes groupes.

Je vous remercie de l’attention portée à ma demande et j’espère pouvoir travailler de concert avec vous afin de trouver des idées et des solutions qui permettront au Festival des harmonies de demeurer une source de motivation et de dépassement pour mes élèves.

Salutations respectueuses,



François-Olivier Fortin

Département de musique, Collège Esther-Blondin